

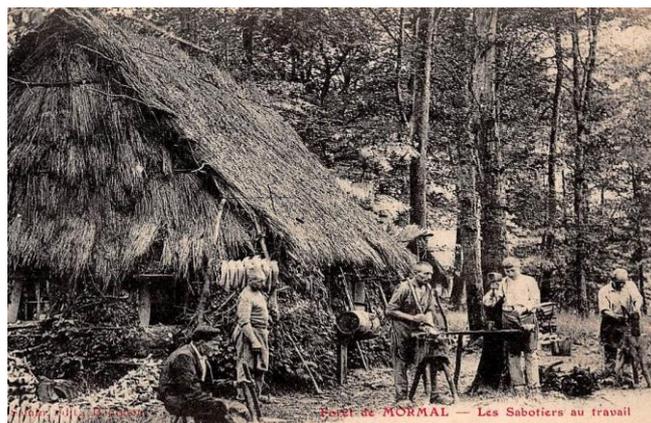
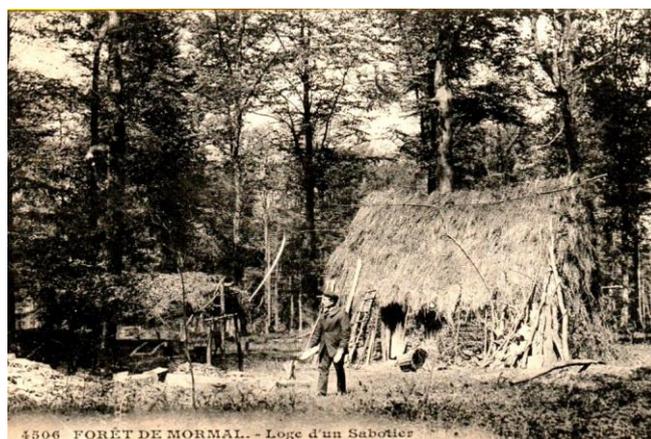
## La rue « Coulon » et la maison du sabotier

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, Maître Lombois, notaire au Quesnoy et propriétaire du château de « Mantoue » à Potelle rédigea un manuscrit d'après les archives du château de Jolimetz (ces archives furent détruites durant la guerre de 1914-1918). Au début de cette notice, il présente notre village en lieux dits ou cantons : « le canton de la rue Coulon, traversé par la rue qui porte ce nom, est limité vers le nord par la rue Mortreux, vers l'est par la chaussée Brunehaut, vers le sud par la pâture à Geniettes, vers l'ouest par les cantons du village et de la rue Mortreux ». (3)

Non loin du centre du village à l'entrée de la chasse Michel, se trouve une vieille longère. Cette maison est aujourd'hui propriété de la commune. Eloi Lesur avait réalisé une étude pour raconter l'histoire de nombreuses maisons de notre commune. Concernant cette maison connue de beaucoup de personnes sous le nom de maison Pépin (dernier occupant), il indiquait : « Il s'agit d'un très ancien immeuble dont on ne peut pas dater la construction avec certitude, mais dont toutes les caractéristiques (murs en torchis, toit pentu dont le chaume a été remplacé par des tôles ondulées, vétusté générale) laissent à penser qu'il est probablement antérieur au 18<sup>ème</sup> siècle.

Avant la révolution française, cette maison appartenait à Monsieur Hippolyte Verchain-Wilmart, qui y exerçait la profession de maître sabotier, sans doute depuis son mariage en 1780. Il avait été toutefois un temps marchand de fruits avant la Révolution. Peu après le décès de son épouse Albertine en 1831, Monsieur Verchain se retira rue Marie Ansart où il décéda en 1834. La propriété fut alors partagée entre leurs deux filles. Marie Henriette Verchain, veuve de Monsieur Armand Wilmart qui exerçait également la profession de sabotier, en reçut les 2/3 environ (actuelle partie sur la rue). Catherine Verchain, demeurant à Herbignies reçut l'autre 1/3 (partie fond de cour). Madame veuve Henriette Wilmart occupa, semble-t-il, l'immeuble familial jusqu'en 1837 ». (4)

Monsieur Hippolyte Verchain-Wilmart, sabotier devait avoir une habitation simple et éventuellement une remise côté pâture, au nord. Peut-être pouvait-il travailler-ouvrer dans cet atelier ? A l'époque on disait : « J'min va ouvrer = je vais travailler ». Dès que le temps le permettait Hippolyte allait certainement en forêt, directement « à la coupe ». Les sabotiers, fabricants de « chabous », travaillaient par équipes. Tout d'abord, ils sciaient ensemble le tronc, à la main, avec un « fier », pour faire des « plotes » (pelotes) de la taille approximative d'un sabot. Puis l'**abloqueu** (ébaucheur) fendait chaque « plote » en parallélépipèdes droits, avec une hache et un gros maillet. (5)



Puis, à l'aide d'une « plane » (paroir), grande lame infléchiée et constamment affûtée, attachée à une extrémité par un anneau, le sabot prenait sa forme extérieure. L'évidieu commençait par creuser la place du talon. Il creusait ensuite avec une « térelle » (attière), et élargissait le trou avec des « cuillers ». Le sabot terminé, selon sa catégorie, était ensuite décoré avec le « griffet », il était orné de « fleurs ». Les sabots terminés, les uns seront « fumés » pour leur donner une teinte : les « bottes » (sabots enveloppant le pied) ; les autres seront noircis ou vernis : sabots à brides. Le vernissage ou le noircissement était généralement fait par les femmes. Le travail terminé, on assemblait alors les paires de sabots par groupes de treize avec un lien d'osier : c'était le chapelet. (6)

Eloi Lesur dans son « Histoire de Jolimetz » avait repris les noms des sabotiers du Jolimetz pour la période allant de 1880 à 1887 : Jules Arbonnier, Toussaint Carton, Isidore Cattelain, Antoine Corduant, Léandre Delhaye, Jean Marie Druart, Edouard Dupont, Alfred Dutrieux, Casimir Fontaine, Pierre Gerard, Alfred Raout, Anicet Reumont et Celestin Robert.

L'ancienne maison de Monsieur Verchain va faire l'objet dans les prochains mois d'une restauration complète qui sera entreprise par Monsieur Stopin architecte du patrimoine avec le soutien du service patrimoine de la Région des Hauts de France et le soutien du Département du Nord dans le cadre du dispositif « Villages et Bourgs ». La fondation du patrimoine et le Pays de Mormal seront également sollicités pour que cette ancienne maison représentative des anciens métiers et savoir-faire de notre région puisse reprendre vie sous une forme nouvelle. La maison du sabotier va devenir un foyer de culture rurale qui pourra notamment accueillir notre bibliothèque. Nous sommes à la recherche de toutes informations ou documents concernant nos sabotiers de Jolimetz et de Mormal que vous pourriez mettre à la disposition de notre commune.

Collectage : Anthony Vienne Sources : (1) Enquête instituteur 1882, (2) Extrait : Diagnostic du « patrimoine bâti du Plateau de Mormal » réalisé par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois – communiqué par Monsieur Sébastien Delcroix, (3) Manuscrit Maître Lombois, (4) Eloi Lesur présentation de la maison du sabotier, (5) Extrait : Englefontaine et Hecq à « la belle époque », association de sauvegarde du patrimoine d'Englefontaine, (6) Extrait : « Preux au Bois 1972 » de G. Vanderpotte.